Image not found or type unknown

Somme réclamé après avoir payé par saisis

Par **Emerson**, le **02/12/2019** à **12:11**

Bonjour, vendredi j ai reçu une lettre d'un huissier exécutoire forcè pour une somme qui a déjà été payé par saisie sur salaire qu'elle sont mes recourt et y'a t'il une traçabilité? Merci à vous. Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés